



COMITE DES SAGES

Compte-rendu de la réunion du 19 /09/24

Présents :

JB.Angé, P.Bernard, H.Delagnes, JP.Estréguil, Y.Fernandez,Ch.Guenot, A.Guillebastre, J.Loubière.

Excusés :

A.Stengèle (coordinateur remplacé par A. Guillebastre), Y.Aujols, H.Bony, S.Cabantous, R.Chambon, D.Fumel, R.Martin.

Représentants de la Mairie :

O.Lantuéjoul (Maire), S.Soulié (adjoint)

I- Informations de la Mairie :

- 1) Compte –rendu de la réunion publique à Flagnac du 12 /09/2024 et de la réunion avec les associations de la commune sur les projets en cours ou à venir :
 - a) **Sécurisation de l'accès à l'école** : en cours de mise en œuvre (fin des travaux prévue en 2025).
 - Maison Griffoulière (située sous la mairie) acquise, démolition imminente, en vue de l'aménagement d'un parking de 24 places. Un accès plus direct pour les enfants de la cantine est envisageable sur cet espace.
 - b) **Rénovation de la salle des fêtes de Flagnac** : en cours d'étude.

Rappel des tarifs de location de la salle :

-gratuité pour les associations de la commune, + 60 € si chauffage.

-forfait de 150€ pour les habitants de la commune.

-300€ pour les usagers hors commune.

Remarque : le forfait pour les résidents couvre de justesse les frais réels (état des lieux, nettoyage du sol,etc....) d'où, vigilancepour l'attribution de la location à150€ aux habitants de la commune.

- c) **Aménagement de la place de l'église** (prévue après les travaux de sécurisation de l'accès à l'école).

Plusieurs hypothèses sont à l'étude, les objectifs étant, entre autres, de faciliter l'accès à l'entrée de l'église, de végétaliser l'espace en sauvegardant au mieux les places de stationnement. Le futur parking derrière la Mairie compensera largement la perte de quelques emplacements sur la place de l'église. L'ancienne Poste est à présent propriété de la commune. Elle sera démolie ainsi que la maison Olivié, ceci dégagant utilement de l'espace et permettant peut-être plus tard la réalisation d'un autre projet.

Autre projet en cours : Mise en place du revêtement de « la ruelle de la forge ».

Remarque : Ces travaux sont réalisés dans le cadre du projet de « revitalisation des cœurs de village et d'aménagement de l'espace public » et bénéficient comme tels d'une aide au financement.

Il faut noter que le taux d'endettement de la commune est très sain. Fin 2024, début 2025, le taux d'endettement sera de zéro.

II – Informations diverses

-Signalétique dans le village

Plusieurs panneaux sont à présent installés. Les volontaires des Sages, JB. Angé, Y. Fernandez, continuent à travailler, guidés par A. Romiguière.

-Flagnac et Agnac ? « Villages Fleuris » :

Le jury a effectué une visite courant juillet. Le résultat sera connu en décembre mais il semble permis d'espérer...

-Premiers secours – Les gestes qui sauvent :

Appel à Christian Domergue pour contacter Groupama

-Journée citoyenne :

Mr le Maire suggère l'organisation d'une journée au cours de laquelle les habitants de la commune seront invités à donner de leur temps et de leur savoir-faire au profit de tous pour « rafraîchir » un des sentiers envahis par la végétation. Une équipe de Sages, JP. Estreguil, A. Guillebastre, P. Bernard, sont volontaires pour étudier ce projet. Exemple de réalisation : débroussaillage du sentier qui relie Agnac et Laborie de Pagax, un groupe démarrant à Agnac, un autre démarrant à Laborie de Pagax. *Ceci n'est pas une décision mais un exemple indicatif.* Il ne serait pas exclu que la rencontre des deux équipes soit amicalement fêtée à la fin des travaux... !

La date de la prochaine réunion du Comité des Sages n'est pas encore fixée.

Bulletin municipal :

Penser et suggérer ce qu'il serait intéressant de dire dans la chronique du comité des Sages.

